

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 27 MARS 2019

N° 2019-04-01

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept mars à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-neuf mars deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

### Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 132 Présents (mini 30) : 52
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 251 Présentes : 86 Exprimées par pouvoirs : 69 <b>Total (mini 127) : 155</b>
<b>Quorum atteint</b>

#### **4 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteurs de 6 voix)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC, Françoise CASALINO

#### **1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteuse de 6 voix)**

Eliane BARREILLE

#### **1 représentante du Conseil départemental de la Drôme (porteuse de 7 voix)**

Corinne MOULIN

#### **3 représentants des EPCI (porteurs de 2 voix)**

Jean-Jacques MONPEYSEN, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND

#### **43 représentants des communes, communes associées et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)**

Jean-Marc ARCHAMBAULT, André AUBERIC, Huguette AUDIBERT, Claude BAS, Sébastien BERNARD, Jean-Marc BOUVIER, Philippe CAHN, Stéphane CLOSSE, Viviane COCQUELET-COURBET, Pierre DALSTEIN, Stéphane DECONINCK, Jeannie DENIEAULT, Jean-Claude DEYDIER, Jacques ESTEVE, Rosy FERRIGNO, Alain FRACHINOUS, José FERNANDES, Robert GARCIN suppléant, Paul GARROT suppléant, Evelyne GAUTHIER, Didier GIREN, Christian GODART, Myriam HUGUES, Viviane JOTTAY suppléante, Patrick LIEVAUX, Valéry LIOTAUD, Dominique MALLIÉ, Chantal MARCOU suppléante, Bernard MATHIEU, Jean-Charles MATHIEU, Georges MOCHOT suppléant, Joël MORIN, Jacques NIVON, Claude PIGAGLIO, Roland PEYRON, Éric RICHARD, Patrice RIVET, Jacques RODARI, Marc ROLLET suppléant, Didier ROUSSELLE, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Jean SCHÜLER.

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Caroline YAFFEE à André AUBERIC, Jérôme MICHELI et Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Jacqueline BOUYAC et Chantal EYMELOUD à Eliane BARREILLE, Michel GREGOIRE à Sébastien BERNARD, Anne LORNE et Ghislaine SAVIN à Didier-Claude BLANC, Christian BARTHEYE à Philippe CAHN, Dominique JOUVE à José FERNANDES, Olivier CADIER et Ginette TORTOSA à Rosy FERRIGNO, Marie-Hélène LEROY à Alain FRACHINOUS, Damien DURANCEAU et Roger DIDIER à Robert GARCIN, René ALMERAS à Evelyne GAUTHIER, André GILLES et Marie-Pierre MOUTON à Corinne MOULIN, Jean GARCIA à Éric RICHARD, Catherine LANTEAUME à Michel ROLLAND, Marie-Pierre MONIER à Pascale ROCHAS

### Délégués excusés

Agnès ARMAND, Marcel BAGARD, Michel COUBAT, Philippe DE BEAUREGARD, Guy FAURE, Catherine NESTEROVITCH, Pierre SCHIAZZA, Claude THOMAS, Gérard TRUPHEMUS.

**Invités excusés**

Christine BONNARD, sous-préfète de Nyons  
Sébastien DUPOUX, Maire d'Eyroles

**Participaient également à la réunion :**

Christophe BONAL (DDT de la Drôme), Renaud BOURASSET (La Tribune), Patricia BILCOCCQ (Dauphiné Libéré), Laurent CHAREYRE (SDED), Frédéric GIRARD (Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes), Christel MORIN (Conseil départemental de la Drôme)

Monsieur Sébastien BERNARD est nommé secrétaire de séance.

**Objet : Vote des Comptes Administratifs, approbation des Comptes de Gestion, affectation définitive des résultats 2018.**

1. Le Président présente les **Comptes de Gestion 2018** du budget principal ainsi que du budget annexe établis par la Trésorière du Syndicat Mixte et certifiés conformes par le Trésorier Payeur Général.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical approuve les Comptes de Gestion budget principal ainsi que du budget annexe "Programmes Territoriaux" du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

2. Le Président présente les Comptes Administratifs 2018 du budget principal ainsi que du budget annexe "Programmes Territoriaux" du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales puis sort de la salle.

Sébastien BERNARD, 1<sup>er</sup> Vice-président, prend la parole et fait procéder au vote.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical adopte les Comptes Administratifs 2018 du budget principal ainsi que du budget annexe "Programmes Territoriaux" du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

**3. Affectation des résultats 2018 :**

Résultat d'exécution du budget 2018

Budget Principal	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	-155 519.08 €		975 660.43 €	820 141.35 €
Fonctionnement	894 605.32 €	-155 519.08 €	167 825.44 €	906 911.68 €
<b>TOTAL</b>	<b>739 086.24 €</b>	<b>-155 519.08 €</b>	<b>1 143 485.87 €</b>	<b>1 727 053.03 €</b>

Budget Annexe	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Fonctionnement	-93 985.23 €		-40 002.01 €	-133 987.24 €
<b>TOTAL</b>	<b>-93 985.23 €</b>		<b>-40 002.01 €</b>	<b>-133 987.24 €</b>

Le Président propose au Comité Syndical d'affecter les résultats définitifs 2018 du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales de la façon suivante :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Décide** D'affecter les résultats définitifs 2018 du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales de la façon suivante :

#### Budget principal

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
R-002 : Résultat de fonctionnement reporté				906 911.68 €
<b>Total Fonctionnement</b>				<b>906 911.68 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-001 : Solde d'investissement reporté				820 141.35 €
<b>Total Investissement</b>				<b>820 141.35 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>1 727 053.03 €</b>

#### Budget annexe

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
R-002 : Déficit de fonctionnement reporté		133 987.24 €		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>133 987.24 €</b>		

- **Donne** tous pouvoirs au Président pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits



Le Président  
Claude AURIAS